

DE ROUBAIX-TOURCOING

LES REPARATIONS EN NATURE

- La portée pratique des entretiens de Wiesbaden
Les maisons démontables de l'Allemagne
La reconstitution de nos forêts
Le prix des matériaux

Les entretiens, à Wiesbaden, de M. Loucheur, ministre des Régions Libérées et de M. Wallber Rathenau, ministre des Réparations d'Allemagne, ont une signification particulière à l'heure présente.

C'est la suite de la politique inaugurée, l'an dernier, par M. Millerand, alors président du Conseil et qui donna à Bruxelles et à Spa les premiers résultats positifs dont M. Briand a su considérer les effets dans l'accord de Londres.

La France a le plus grand intérêt à s'entendre directement avec l'Allemagne. Des conversations comme celles de MM. Loucheur et Rathenau auront pour résultats d'effacer les malentendus, de préciser des moyens de réparations.

Les deux ministres ont discuté longuement, à Wiesbaden, au sujet de la fourniture par l'Allemagne de maisons pour les sinistrés.

La France et l'Allemagne ne sont pas éloignées de tomber d'accord.

Le ministre des Régions Libérées serait disposé à en accepter une fourniture de 4 à 5000 par an.

Les maisons seraient montées dans les régions sinistrées par de la main-d'œuvre entièrement française.

Le problème de la main-d'œuvre allemande serait ainsi résolu selon le vœu de nos populations. Elle serait employée aux réparations, sur son territoire national.

Tragique baignade à Anzin

UN ENFANT SE NOIE DANS LE CANAL
Le jeune Edgard Baës, 14 ans, dont les parents habitent 6, rue des Méliciens, après avoir été cherché par charbon, rentra vers 10 heures chez ses parents.

Incendie aux mines de Noeux

UN DEPOT DE LA FOSSE 6 A ETE DETRUIT
Un incendie, qui a pris de grandes proportions, s'est déclaré dimanche dans l'après-midi à la fosse n. 6 des Mines de Noeux. Le dépôt de bois a été la proie des flammes.

Deux gamins volèrent 10.000 francs

ARRETES PRES D'ARRAS ILS ONT AVOUE ET RENDU 4.000 FRANCS
Les jeunes Guénat, 16 ans et Faburet, 14 ans, arrêtés et écroués à Arras pour vol de numéraires commis par eux au Bureau de Poste de Noyelles ont passé des aveux complets.

Fiançailles rouges

UN JEUNE HOMME TIRE SUR SA FIANCEE ET SE SUICIDE
Paris, 13 juin. — Une jeune fille de dix-neuf ans, Mlle Berthe Bardet, rue de la Roquette, 98, avait rompu il y a quatre mois avec son fiancé, Alfred Minot, employé à la Compagnie du Gaz rue Stéphanon.

Un dirigeable allemand à Saint-Cyr

Versailles, 13 juin. — Le dirigeable « Nordstern » est passé à Versailles à 20 h. 27. Il est arrivé à Saint-Cyr à 20 h. 32.

Le Statut fiscal des Régions libérées

IL SERA DISCUTE AUJOURD'HUI AU SENAT

D'après l'ordre du jour des travaux du Sénat, c'est aujourd'hui, mardi, que cette Assemblée discutera le statut fiscal des Régions Libérées.

La Chambre de Commerce de Lille, qui cette question intéressée au plus haut point et dont on connaît la longue campagne à ce sujet, veillait attentivement.

Elle a fait parvenir des télégrammes de rappel, aux sénateurs des R. L. afin d'entretenir leur vigilance et des délégués ont été désignés pour aller suivre la discussion qui va s'engager au Sénat.

De son côté, l'Union Intersyndicale des Commerçants, Industriels et Agriculteurs de Lille n'est pas restée inactive. Elle a adressé hier un certain nombre de télégrammes aux représentants des Régions Libérées, leur demandant d'intervenir dans le débat afin de sauvegarder les intérêts des contribuables de ces régions.

Une lettre à M. Loucheur

De plus, l'Union Intersyndicale a adressé à M. Loucheur la lettre suivante, signée du président du groupement, M. Taffin:

Monsieur le Ministre, Nous avons l'honneur de vous confier notre télégramme de ce jour ainsi conçu: « Union Intersyndicale des Commerçants, Industriels et Agriculteurs de Lille. Nous douze mille adhérents fait appel à votre grande autorité pour appuyer son point de vue au sujet du statut fiscal des Régions Libérées. Nous sommes convaincus que votre intervention sera favorable à ce problème, véritablement angoissant pour les petits commerçants, dont la majeure partie se trouve dans l'impossibilité de payer les impôts cumulés de plusieurs années.

Nous ne pensons pas devoir vous rappeler les raisons majeures qui militent en faveur de la thèse que nous soutenons; qu'il nous soit cependant permis d'établir un parallèle entre la différence de traitement appliqué en matière fiscale aux Contribuables du Nord d'une part, et ceux du Midi d'autre part.

Le Gouvernement vient en effet d'accorder aux vins et à la salaison pécherie des viticulteurs qui ont cependant dû réaliser des bénéfices assez conséquents pendant les années de guerre lorsqu'ils ont pu continuer, ces mêmes années ont apporté la déroute et la dévastation à nos régions.

Qu'il nous soit permis de vous faire observer que nous assistons en prenant pauvres et que nous ne pouvons que nous féliciter de ce que les Français du Nord attendent en vain depuis deux années que le Gouvernement veuille bien faire droit à leur demande si justifiée d'exonération d'impôt pour l'année 1919.

Sachant que le statut fiscal porté à l'ordre du jour du Sénat sera discuté demain, nous sommes convaincus que vous voudrez bien intervenir en temps utile et mettre votre grande autorité au service de la noble cause que nous défendons et que vous ferez tout ce qui est en votre pouvoir pour que votre Collègue, Monsieur le Ministre des Finances, fasse au Sénat les déclarations qui conviendront.

Le statut amendé par M. le Sénateur Debierre, soit enfin voté.

Deux assassins arrêtés à l'hôpital de Valenciennes

ILS SONT LES AUTEURS DU CRIME DE WALLERS

Le « Réveil » a relaté le drame commis il y a une quinzaine de jours dans la cité ouvrière de Wallers-d'Anzin.

Entre deux heures et deux heures trente, en plein jour, une cabaretière, débitante de tabac, Mme Lecor-Ochin, 61 ans, était lâchement assassinée.

L'enquête activement menée par la brigade mobile vient d'aboutir à d'heureux résultats. Et nous devons féliciter M. Drouin, commissaire, et son inspecteur Hocquet qui ont mérité si bien et ce dans un temps très court, leur enquête.

Nos lecteurs savent que le vol avait été le mobile du crime.

A l'Hôpital Général

Samedi d'ont, au cours de leur enquête, MM. Drouin et Hocquet procédèrent à l'arrestation du sieur Paul-Joseph Wilmart, commissionnaire à l'Hôpital Général de Valenciennes, inculpé de vols et vols commis sur la jeune L. de Wallers et sur les dames X. et Y. de Sebourg.

Wilmart nia tout d'abord. Mais pressé de questions, il avoua et déclara qu'il avait commis son terrible forfait avec un de ses camarades, également pensionnaire à l'Hôpital Général, Henri Cheval, 35 ans.

MM. Drouin et Hocquet nantis de ces renseignements se rendirent à l'Hôpital et procédèrent à l'arrestation de Cheval.

Conduit au poste de police et habilement cuisiné Cheval passa des aveux.

Comment fut tuée la cabaretière

Wilmart et Cheval se trouvaient — nos lecteurs le savent — dans le débit Lecor-Ochin. Après absorbé diverses consommations Cheval invita son ami à payer. Wilmart répondit: « Je n'ai pas d'argent. » Mme Lecor, une soif de femme, le secoua et le menaça de le faire arrêter s'il ne payait pas.

Drame au revolver à Phalempin

UN CONTREMAITRE TIRE SUR UN OUVRIER

Une scène dramatique a mis hier en émoi le paisible village de Phalempin — charmanche villegiateure des Lillois. Un contre-maitre, employé à une entreprise de construction, a tiré un coup de revolver — pour se défendre, semble-t-il — sur un ouvrier nommé Menet et la blessé au bras assez grièvement.

Simplement, d'ailleurs, voici les faits: A 9 heures 30, un homme se présentait à la ganterie de Seclin, le col arraché et en grand état de surexcitation.

Au brigadier de gendarmerie Brood, il déclara se nommer Pupetto Jean, 36 ans, né à Trocetta (Italie), province de Trévise, et résidant actuellement à Phalempin, où il est employé comme contre-maitre et chef de chantier à l'entreprise de ciment armé Leclercq-Toucau, dont le siège se trouve à Lille, 59, rue de Béapaume.

« Ce qu'il déclara Pupetto, à 9 heures 30, deux ouvriers, nommés Menet et Lebourgeois, vinrent me trouver dans mon bureau, menaçant de me frapper parce que j'avais congédié un autre ouvrier, Menet était même tellement furieux qu'il brandissait une barre de fer, tout en proférant ses menaces.

« Après les avoir expulsés, je suis allé manger et, à 2 heures 30, je suis revenu à mon travail en compagnie du garde-champêtre de Phalempin, M. Charles Fubert, et nous sommes allés à la ganterie.

« Ce moment-là, Menet, accompagné cette fois du nommé Passebecque, s'est précipité sur moi à nouveau, tout en s'écroulant le garde-champêtre qui voulait l'en empêcher.

« Voyant qu'il allait me faire un mauvais parti, je me suis réfugié dans mon bureau. Menet et Passebecque m'y ont poursuivi. C'est alors que, devant les menaces de Menet, j'ai sorti mon revolver de ma poche.

« A la vue de mon arme, mon adversaire s'est écrié: « Le fainéant, il a un revolver! » puis il s'est élançé sur moi pour me faire un mauvais parti.

« Voyant ma vie en danger, j'ai tiré deux coups, le premier en l'air, le second sur Menet, qui, tout d'un bloc, s'écroula.

« Le garde-champêtre me conseilla alors de me rendre à la gendarmerie, c'est ce que j'ai fait, comme vous voyez.

Telles furent les déclarations du contre-maitre.

L'état de la victime

D'après les renseignements que nous avons pu recueillir sur place, à Phalempin même, cette narration est très exacte. Jean Pupetto avait d'ailleurs été ramené dans cette localité et remis par le brigadier Brood à ses collègues, deux gendarmes du Canton de Pont-à-Marcq, dont relève Phalempin.

Le contre-maitre est, parait-il, fort bien noté. C'est un père de cinq enfants et on n'a jusqu'ici aucun reproche à lui faire au point de vue de sa conduite.

Le garde-champêtre Charles Herbut, qui nous donne ces détails, confirme que Pupetto, et lui-même d'ailleurs, furent fortement bouclés et même frappés par Menet et son compagnon, qui semblaient d'ailleurs légèrement pris de boisson et étaient en tout cas, très surexcités.

Pourquoi aviez-vous un revolver sur vous? nous avons demandé à Jean Pupetto qui semblait ému.

« Monsieur, je dirige un chantier de quinze ouvriers, c'est moi qui suis le maître et je paie et j'ai toujours assez de bureau une somme d'argent assez forte. J'ai donc un revolver au bureau. Me voyant fort excité, menaçant par Menet, le matin, j'avais pris sur moi et j'ai tiré pour ma défense.

Telles sont les explications du contre-maitre, confirmées par les témoins de la scène.

L'état de la victime, que l'on avait cru d'abord très grave, dit Menet s'était écroulé comme une masse, nous l'avons dit n'est pas, à beaucoup près, aussi alarmant qu'on le croyait. L'ouvrier a reçu mille balles dans le bras et a été amené dans la soirée à l'hôpital de la Charité, à Lille.

Après un pansement sommaire, il a pu d'ailleurs regagner son domicile à Lille.

Le parquet de Lille doit se rendre aujourd'hui sur les lieux.

Un docteur de Tourcoing noyé près de Dunkerque

UNE BARQUE CHAVIREE EN MER AVEC DEUX PASSAGERS

Malgré un vent assez fort et une mer mauvaise, un officier belge et le docteur Debloek, de Tourcoing, s'embarquaient dimanche soir vers 7 h. 30, dans une yole, à destination de La Panne.

Après une lutte terrible contre les flots, la petite barque emportée par sa violence, chavira. Le gardien du sémaphore de Zuydcoote put apercevoir à ce moment, deux hommes qui, au large, s'accrochaient à la quille de leur bateau et faisaient des signaux désespérés. Le fonctionnaire maritime prévint aussitôt son collègue de Dunkerque, qui donna l'alarme à la station de sauvetage. Le canot du port, monté par les hommes, prit immédiatement la mer.

LA CRISE VERRIERE

Une industrie du Nord menacée de la ruine

Plus de 1200 ouvriers verriers chôment à Fresnes et à Escoutpont depuis des mois. — Il faut que l'Etat prenne des mesures pour améliorer leur situation.

En traversant les cités laborieuses de Fresnes et d'Escoutpont, qui s'étendent riantes sur les bords de l'Escaut, des deux côtés de la grande route de Valenciennes à Condé, rien ne fait prévoir la détresse qui pèse lourdement sur ces deux cités, jadis animées par la plus grande activité productive.

Un malaise oppressant pourtant paralyse la vie de cette contrée, malaise dû à la crise verrière persistante qui, depuis de longs mois, réduit au chômage une bonne partie des populations de ces deux centres industriels.

Fresnes et Escoutpont comptent actuellement près de 9.000 habitants, dont plus de 1.200 ouvriers verriers, qui, les verrières fermées, se sont dispersés dans les environs pour trouver un travail leur permettant d'assurer leur subsistance et celle de leur famille.

Avant la guerre, de multiples industries fleurissaient dans cette contrée prospère, mais la guerre, formant, sans contredit, avec les mines, une des branches les plus importantes de l'activité économique de la région.

Vinrent les hostilités qui changèrent tout et portèrent un coup mortel au développement incessant de cette contrée laborieuse.

« Que va-t-il advenir maintenant de ces deux bourgs? A qui vont s'occuper les ouvriers verriers? Il est impossible de le prévoir, la crise ne marquant aucun signe de décroissance, et menaçant au contraire, de se prolonger longtemps.

La production des verreries

Fresnes et Escoutpont possédaient avant guerre, trois bassins à verres à vitres et trois bassins à verres à bouteilles.

En octobre 1919, les verreries furent occupées militairement et ne travaillèrent pas par conséquent.

En septembre 1919, M. Schmidt, un patron verrier de Fresnes, remit ses fours en activité. Ils marchèrent jusqu'en juillet 1920.

En octobre 1919, les verreries furent occupées militairement et ne travaillèrent pas par conséquent.

Depuis lors, le personnel congédié végète, cherchant à s'occuper dans les localités et houblonnières voisines.

Les verreries de l'Escaut, qui occupaient 600 ouvriers, ferment leurs portes en juillet 1920.

A l'Escautpont, un bassin ne reprit sa fabrication qu'en octobre 1920. Au mois de janvier suivant, menacé de faillite, il dut congédier son personnel.

En somme, des six verreries que comptent les deux localités, une seule travaille actuellement, et ce par un peu plus de 200 ouvriers.

« La production des verreries de Fresnes et d'Escoutpont, nous dit le citoyen Proer, maire de Fresnes, était très importante avant guerre. Chaque bassin de verre à vitres produisait en moyenne 3.000 caisses par mois.

« La « caisse », qui est une mesure particulière aux verriers, contenait 27 mètres carrés de verre simple, 18 mètres carrés de verre demi-double, ou 13 mètres carrés de verre double.

A l'Escautpont, chaque bassin de verres à bouteilles produisait 50.000 bouteilles par jour.

Les deux tiers de la production étaient absorbés par la consommation du pays; le reste était destiné à l'exportation.

A l'heure actuelle, la seule verrerie qui marche à l'Escautpont produit 12.000 bouteilles par jour.

Ces chiffres seuls prouvent l'importance de cette industrie, que la ruine guette et qui menace de disparaître.

L'Etat cause du chômage

A qui attribuer la crise que traverse l'industrie verrière? demandons-nous au citoyen Proer.

« Le résultat de la funeste économie d'Etat est la perspective de la ruine imminente et inévitable de l'industrie verrière de nos régions et, par répercussion, le congédiement de centaines d'ouvriers réduits au chômage pour une période indéterminée. »

« Si la crise était solutionnée, la remise en marche des chantiers serait-elle imminente? Trois semaines suffiraient pour que les fours réapprovisionnés reprennent leur travail productif. Mais la situation est inchangée depuis dix mois et rien ne fait prévoir son amélioration. »

« Conscience néfaste de la crise, le chômage se fait sentir dans ma commune plus que partout ailleurs, nous dit le maire de Fresnes.

« Par suite de l'arrêt des verreries, le rente chez nous un million de salaires en moins par mois, bien que de nombreux ouvriers aient trouvé à s'occuper ailleurs, dans les mines ou les entreprises diverses des environs.

« Les jeunes filles et les vieillards occupés dans les verreries à des travaux secondaires ne trouvent pas à s'employer. Ils sont réduits au chômage complet et, ne trouvant aucun subsidie, se débattent au milieu des plus grandes difficultés. Notre population ouvrière est atteinte, profondément atteinte, et nous sommes à nous demander ce qui va advenir d'elle si la situation ne s'améliore pas sous peu. Le mal persistant, c'est la misère noire qui nous attend pour l'hiver.

« Quant aux employeurs, profitant comme toujours en l'occurrence, de la crise qui se fait sentir, ils accordent à leurs ouvriers des salaires insuffisants, variant de 15 à 17 fr. C'est avec ces maigres ressources que des familles entières doivent s'entretenir. Jugez de leur détresse, si comme il arrive souvent, un seul de leurs membres est occupé, et doit subvenir à leur subsistance.

« Les Douvriers publics ne pourront se désintéresser de la situation de notre situation. Il faudra que des mesures soient prises, si l'on ne veut pas voir à jamais une industrie jadis prospère et amener l'émigration inévitable des ouvriers verriers vers des centres plus hospitaliers.

« L'Etat a commis une faute, patrons et ouvriers sont d'accord à le reconnaître. Il importe donc qu'il la répare au plus tôt, s'il ne veut pas porter la pleine et entière responsabilité des tristes conséquences que pourrait avoir la crise, si elle venait à persister. »

Marcel POLVENT

Une Caserne de Douai hébergera des familles ouvrières

C'est le résultat d'une heureuse idée de M. Daniel-Vincent, Ministre du Travail.

M. Daniel-Vincent, ministre du Travail, a pris une initiative excellente: il veut utiliser les casernes inutilisées pour le logement des familles ouvrières.

Dans la période actuelle de crise du logement les efforts du ministère du Travail sont appelés à avoir les plus heureux effets. Le maire de Douai avait signalé la nécessité d'abriter 25 à 30 familles de travailleurs; M. Daniel-Vincent saisit immédiatement son collègue, le ministre de la Guerre, d'une demande d'occupation de la caserne dite quartier d'Anst, qui devait être prochainement désaffectée.

Les démarches de M. Daniel-Vincent viennent d'être couronnées de succès. Par lettre du 6 juin, le ministre de la Guerre a fait connaître au ministre du Travail qu'il donnait des instructions au général commandant le 1er corps d'armée, à Lille, pour faire mettre le quartier d'Anst à la disposition de la ville de Douai, à l'effet d'y loger des ouvriers.

De plus, M. Daniel-Vincent a obtenu que des fournitures de couchage pourraient être délivrées par l'autorité militaire aux municipalités, moyennant une somme très minime, environ 20 centimes par jour et par personne.

Il faut savoir grès au ministre du Travail d'avoir abouti dans son action près des services de la guerre; il a trouvé la une première solution à la crise du logement pour les familles ouvrières; on ne peut que souhaiter l'extension d'un système aussi ingénieux et profitable.

Double assassinat

LE VOL FUT LE MOBILE DU CRIME

Châteauroux, 13 juin. — Au hameau de Buxerolles (Vienne), commune d'Ardenes, des inconnus ont attiré sur la route vers minuit, les époux Limouzin, âgés d'une soixantaine d'années et les ont assassinés à coups de couteau et de revolver.

Les malfaiteurs ont ensuite emporté les économies que les victimes enregistraient dans le tiroir de leur armoire.

Double assassinat

LE VOL FUT LE MOBILE DU CRIME

Châteauroux, 13 juin. — Au hameau de Buxerolles (Vienne), commune d'Ardenes, des inconnus ont attiré sur la route vers minuit, les époux Limouzin, âgés d'une soixantaine d'années et les ont assassinés à coups de couteau et de revolver.

Les malfaiteurs ont ensuite emporté les économies que les victimes enregistraient dans le tiroir de leur armoire.